



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°21/032
Direction territoriale du Havre

HAROPA PORT a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au centre roulier sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n°4717 et en vue de l'implantation d'une activité de stockage de véhicules.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société CAT, 5 rue Frédéric Clavel – 92150 SURESNES, SIREN n°572 158 269 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

HAROPA PORT, par décision DIR 21/120 en date du 25/05/2021 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n°21-125 à ladite Société susvisée.

Description de la dépendance : Une parcelle de terre-plein d'une superficie de 26 902 m².
Durée de la convention : 1 an à compter du 01/07/2021.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 21-125 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@haropaport.com

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.